



Compte- rendu

XV^e Assemblée
Générale annuelle



Paris, mercredi 4 avril 2012
15h30 - 17h00



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MOT DU 4 AVRIL 2012

Le mercredi 4 avril 2012 s'est tenue à Paris la **XVème Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière** réunissant ses partenaires : collectivités publiques françaises et voisines étrangères, Etats, structures de coopération transfrontalière, grands opérateurs privés, observateurs divers, mobilisés sur les questions transfrontalières.

A ce jour, l'association compte 67 membres¹ dont 5 personnes physiques et 4 partenaires fondateurs.

MEMBRE PRESENTS	REPRESENTANT(S), Fonction du représentant
Agence Transfrontalière de l'Eurocité Basque Bayonne San Sébastian	Roke AKIZU, Co-directeur
Association pour la Conférence Atlantique Transpyrénées	Agustin AROSTEGI, Coordinateur
CCI de Bayonne Pays Basque	Peio OLHAGARAY, Directeur du développement économique
CCI Guyane	Jean-René MATHURIN, Président de la Commission territoriale de l'Est Guyanais de la CCI Guyane
CNFPT	Chantal FRYDMAN, Responsable du Pôle Compétences Europe
Communauté Urbaine de Dunkerque	Michel DELEBARRE, Président
Conférence transfrontalière Mont-Blanc	Serge TUAZ, Chargé de mission
Conseil Général de Haute-Savoie	Raymond MUDRY, Vice-Président Philippe ATHANE, Responsable du service de la coopération transfrontalière
Conseil Général de l'Ain	Guy LARMANJAT, Vice-Président
Conseil Général du Haut-Rhin	Charles BUTTNER, Président
Conseil Général Pas-de-Calais	Emmanuelle WILLMANN, chef de mission affaires européennes
Conseil Régional Champagne-Ardenne	Jean-Paul BACHY, Président
Conseil Régional de Lorraine	Etienne MULLER, Directeur de secteur
Conseil Régional Nord-Pas de Calais	Anne WETZEL, Directrice Europe Valentine CATRYSSSE, Chargée de mission - capitalisation Projets
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	Joël GIRAUD, Vice-Président
EURODISTRICT REGIO PAMINA	Patrick HARSTER, Directeur général
Eurodistrict SaarMoselle	Isabelle PRIANON, Directrice
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	Daniel MIO, Président du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

¹ Depuis la fin de l'année 2011 deux adhérents ont rejoint (Conseil Général de Haute-Savoie, Métropole Nice Côte d'Azur) et quatre ont quitté (ACFCI, Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, ADZM Roumanie, Commune de Coustouges) le réseau de la MOT.

Generalitat de Catalunya	Alexandre PUIGNAU, Responsable des relations transfrontalières
Grand-Duché de Luxembourg	Jean-Claude SINNER, Conseiller de Gouvernement
Groupement transfrontalier européen	Michel CHARRAT, Président
Lille Métropole Communauté Urbaine	Gilles PARGNEAUX, Vice-président LMCU
Métropole Nice Côte d'Azur (NCA)	Muriel MARLAND-MILITELLO, Adjoint au Maire de Nice chargée de la politique culturelle de la ville
Région Wallonne	Alain GUILLOT-PINGUE, Attaché du Ministère de la Région Wallonne
République et Canton de Genève	Anna-Karina KOLB, Directrice, Direction des affaires économiques (DARES)
SNCF	Rémi ROSAT, Chargé des sujets transfrontaliers
Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Michel DELEBARRE, Président
Ville de Mulhouse	Christiane ECKERT, Adjointe au maire
Adhérente individuelle	Sylvie BANCOD MOGLIA
Adhérent individuel	Charles RICQ-CHAPPUIS
Adhérente individuelle	Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID
Caisse des Dépôts	Marthe STEFFANN, Trésorière de la MOT
DATAR	Jean-Luc FRES, Développement régional et politiques européennes Chargé de Mission politiques transfrontalières
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, DGCL	Marie-Christine BERNARD-GELABERT, Chef de Bureau des structures territoriales
Ministère des Affaires étrangères et européennes (DAECT)	Michel GARDAS, Chargé de mission auprès du Délégué
Commissaire aux comptes titulaire Cabinet F.-M. RICHARD et Associés	Stéphane PRACHE

MEMBRES ABSENTS	Pouvoir
Agence d'Urbanisme Lorraine Nord (AGAPE)	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)	
Agglomération Maubeuge Val de Sambre	
Annemasse Agglo	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Association Sillon Lorrain	
Collectivité Territoriale de Corse	

Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Communauté de Communes du Briançonnais	
Communauté de Communes du Pays de Gex	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne	
Communauté Urbaine de Strasbourg	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Conseil Général des Alpes-Maritimes	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	
Conseil Général Pyrénées-Orientales	
Conseil Régional d'Aquitaine	
Conseil Régional Guyane	
Eurodistrict Trinational de Bâle	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	
FNAU	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Kent County Council	
Pôle Emploi Rhône-Alpes	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Principauté d'Andorre	
Province du Limburg	
Republic of Bulgaria - Ministry of Regional Development and Public works	
SMEAG	
Ville de Thionville	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Ville de Villefranche-sur-Mer	Pouvoir à Michel DELEBARRE
VEOLIA TRANSDEV	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Ville d'Annemasse	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Ville de Bastia	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Michel CASTEIGTS	Pouvoir à Michel DELEBARRE
Alain LAMASSOURE	

Membres présents : 35 dont personnes physiques et partenaires fondateurs

Pouvoirs : 15

Le quorum est atteint (35 + 15 = 50).

XVème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Ouverture de l'Assemblée Générale par Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque, Président de la MOT

ORDRE DU JOUR

1. Validation de la proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2011
3. Rapport d'activité de l'année 2011 présenté par le Directeur Général, Jean PEYRONY
4. Rapport financier
 - résultats de l'exercice 2011 présentés par Marthe STEFFANN, Trésorière de la MOT
 - rapport du Commissaire aux comptes présenté par Stéphane PRACHE, Commissaire aux comptes
5. Débat et vote sur les rapports présentés (dont affectation du résultat de l'année 2011)
6. Présentation de la programmation triennale de la MOT 2012-2014 et du programme de travail 2012 par Jean PEYRONY, Directeur Général de la MOT - débat et vote
7. Présentation du budget 2012 et du barème des cotisations pour les années 2012-2013 par Marthe STEFFANN, Trésorière de la MOT - débat et vote
8. Présentation de la Convention Constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Mission Opérationnelle Transfrontalière par Jean PEYRONY - débat et vote
9. Conclusion par Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque, Président de la MOT

Fin de l'Assemblée Générale

Intervention de Michel DELEBARRE, Président de la MOT

Michel DELEBARRE remercie l'ensemble des participants d'être présents à Paris à l'occasion de l'Assemblée Générale de la MOT qui s'y tient un an sur deux. Cette année, la MOT réunit son réseau au Palais Brongniart.

Il salue la présence de Joël GIRAUD, Vice-Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Vice-Président de la MOT, de Christiane ECKERT, Adjointe au Maire de Mulhouse, de Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne, de Charles BUTTNER, Président du Conseil Général du Haut-Rhin, de Guy LARMANJAT, Vice-président du Conseil Général de l'Ain, Délégué au tourisme, aux affaires européennes et transfrontalières, de Gilles PARGNEAUX, Vice-Président de Lille Métropole Communauté Urbaine, de Muriel MARLAND-MILITELLO, Députée des Alpes-Maritimes et Ajointe au Maire de la ville de Nice, de Michel CHARRAT, Président du Groupement Transfrontalier Européen et Secrétaire de la MOT, de Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID, Députée du Parlement Européen et de Raymond MUDRY, Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, Délégué au développement durable, à l'aménagement du territoire, aux coopérations transfrontalières, aux affaires européennes, aux transports et aux déplacements. Il salue également les représentants du Grand Duché de Luxembourg et de la DG REGIO (Commission européenne). Il remercie enfin les représentants de la DATAR et de la Caisse des Dépôts, partenaires historiques de la MOT, et Jean PEYRONY, Directeur Général de la MOT.

Michel DELEBARRE se montre satisfait de voir le réseau s'agrandir : il compte aujourd'hui 58 adhérents qui sont autant de militants des questions transfrontalières. La MOT entend peser dans le débat français et européen, susciter la réflexion par le travail de son équipe permanente et impulser des projets pour l'avenir de l'Union européenne (UE). **Michel DELEBARRE** précise que cette année, l'Assemblée Générale ne se déroule pas selon son format habituel. Pour des raisons de réserve liée aux prochaines échéances électorales en France, la conférence-débat n'aura pas lieu. La réunion de la Plate-forme des techniciens se tiendra jeudi 5 avril 2012.

A quelques semaines des élections présidentielles et législatives, **Michel DELEBARRE** reconnaît la grande connaissance des élus de la MOT sur les problématiques des régions frontalières. Il souhaite que les questions transfrontalières, quelques soient les résultats électoraux, constituent la préoccupation centrale de celles et ceux qui devraient décider de l'avenir de l'aménagement du territoire.

La Mission Parlementaire a permis de révéler les questions qui se posaient, de raviver l'intérêt des Ministères centraux et des services déconcentrés de l'Etat. Cependant, le comité de pilotage interministériel sur le transfrontalier peine à s'enclencher. A l'heure de la redéfinition des politiques européennes, des nouveaux règlements des fonds de cohésion, le soutien de la coopération transfrontalière fait l'objet d'une attention particulière de la MOT. La MOT assure un rôle d'interpellation sur ces questions, et souhaite faire aboutir un certain nombre de réorientations.

Pour la période 2014-2020, **Michel DELEBARRE** souligne un certain nombre d'objectifs : un budget suffisant, une politique de cohésion qui respecte les objectifs de l'Europe 2020, tout en gardant la souplesse nécessaire.

L'implication des acteurs de terrain sur les questions transfrontalières est primordiale. Dans le cadre des futurs contrats de partenariat, les responsables des territoires frontaliers doivent être impliqués et écoutés. Le transfrontalier concerne les différents niveaux : européen, national, régional et local, et nécessite une gouvernance multi-niveaux. Le GECT doit davantage être pris en considération. 27 GECT ont été créés en Europe, représentant 22 à 23 millions d'habitants. La MOT continuera d'apporter son appui à la constitution de GECT, notamment auprès de ses adhérents, grâce au service de « bon-à-tirer » dont ils bénéficient.

Les cotisations et les subventions permettent à l'équipe actuelle de la MOT de réaliser ses missions. Dans sa phase de transformation en GIP, la MOT doit pouvoir s'appuyer sur les accords ministériels nécessaires à cette évolution, et compter sur le soutien de l'ensemble de son réseau. Le barème des cotisations ne sera pas modifié dans les deux ans qui suivent. La structure du GIP de la MOT permettra de consolider dans la durée ses relations avec les Ministères et la Caisse des Dépôts. Grâce à la multiplicité de ses partenariats (le CESC en Hongrie, la CECICN, l'ARFE), la MOT renforce son action au service de la coopération transfrontalière en Europe.

La MOT travaille également au développement de la coopération décentralisée en matière de coopération transfrontalière. Elle apporte un soutien technique à la mise en place d'actions transfrontalières dans des pays où des régions françaises ont elles-mêmes des partenariats avec des régions de ces pays.

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 juin 2011

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité de l'année 2011 présenté par le Directeur Général de la MOT

Jean PEYRONY reprend les éléments majeurs du Rapport d'activité 2011 de la MOT.
Ce rapport remis aux participants est exposé selon quatre axes :

1. La vie de l'association
2. La communication et la mise en réseau
3. Les activités européennes et internationales
4. Les stratégies d'ensemble et l'assistance pré-opérationnelle aux projets

La vie de l'association

A la fin de l'année 2011, l'association de la Mission Opérationnelle Transfrontalière comptait 61 adhérents².

Trois nouveaux organismes sont devenus membres en 2011 :

- ≡ L'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre
- ≡ La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane
- ≡ Le Conseil Général de l'Ain

Deux organismes sont devenus membres en 2011, à la place d'anciens membres de la MOT :

- ≡ La Province du Limbourg (Pays-Bas) (avant : Euregio Meuse Rhin)
- ≡ VEOLIA TRANSDEV (avant : Transdev 1998 / Veolia Transport 2009)

L'équipe technique est restée stable en nombre avec le départ de Ludivine SALAMBO et l'arrivée d'Adela SPULBER au poste de chargée de mission Programmes et projets européens.

La communication et la mise en réseau

Parmi les outils de communication, 10 newsletters ont été publiées ainsi qu'un Cahier sur la société civile. Le site Internet compte 50 000 visites par an. Une revue de presse est publiée toutes les deux semaines. Le nouveau service du bon à tirer pour les membres connaît un succès important. Diverses actions de mise en réseau sont menées et le travail au sein de la Plateforme des techniciens est approfondi.

Les activités européennes et internationales

Au cours de l'année 2011, la MOT a poursuivi son rôle dans la promotion de la coopération transfrontalière au niveau européen en participant aux travaux de la CECICN (Conférence européenne des réseaux de villes transfrontaliers et interrégionaux) et de la Plateforme de Budapest, réseau de structures d'appui à la coopération transfrontalière au niveau national. La MOT participe également au réseau TEIN (réseau d'Euro-Instituts), et coopère avec l'ARFE (Association des Régions Frontalières Européennes). Enfin, la MOT et son homologue hongrois, le CESCO (Central-European Service for Cross-border Initiatives), travaillent en partenariat avec Initiative France-Hongrie au rapprochement des régions françaises et hongroises sur les questions transfrontalières.

Les stratégies d'ensemble et l'assistance pré-opérationnelle aux projets

La MOT aide à la mise en place des GECT ou d'autres structures juridiques facilitant la coopération transfrontalière. La question des transports, de la mobilité, de l'emploi ou de l'observation des territoires sont des champs stratégiques pour la MOT. Ces études permettent à la MOT de garder une connexion importante avec les problèmes rencontrés par les collectivités.

Etudes réalisées en 2011

- ≡ Etude cofinancée par EUROP'ACT : Définition d'une stratégie d'ensemble pour la gouvernance des territoires transfrontaliers
- ≡ Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières avec la FNAU pour la DATAR
- ≡ Etude sur la mobilité frontalière entre la France et l'Italie pour Pôle Emploi
- ≡ Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la France et la Wallonie pour Pôle Emploi

² Hors personnes physiques et partenaires fondateurs.

- ≡ Etude sur les transports transfrontaliers entre la France et l'Espagne pour la Région Midi-Pyrénées avec INGEROP
- ≡ Etude sur les transports transfrontaliers entre la France et le Royaume-Uni pour la Région Nord Pas-de-Calais avec INGEROP

Bilan 2011

L'année a été marquée par la mise en place de nouveaux services aux adhérents (bons à tirer, Plateforme des techniciens) et par le lancement du processus de la transformation de l'association MOT en Groupement d'Intérêt Public (GIP).

cf. Pour plus de détails sur les quatre axes, consulter le rapport d'activité 2011 de la MOT.

4. Rapport financier

Résultats de l'exercice 2011 présentés par Marthe STEFFANN, Trésorière de la MOT

Marthe STEFFANN, Trésorière de l'association, présente les comptes de l'exercice 2011 et constate un résultat excédentaire de 73 811 euros.

Rapport du Commissaire aux comptes présenté par Stéphane PRACHE, Commissaire aux comptes

Stéphane PRACHE, Commissaire aux comptes, présente le rapport du Commissaire aux comptes.

Le Bureau de la MOT propose à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent de l'exercice de l'année 2011 au compte de report.

5. Débat et vote sur les rapports présentés (dont affectation des résultats de l'année 2011)

Débat et vote

Le Rapport d'activité de l'année 2011 présenté par Jean PEYRONY est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Rapport financier de l'année 2011 présenté par Marthe STEFFANN est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Rapport du Commissaire aux comptes présenté par Stéphanie PRACHE est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

L'affectation du résultat 2011 proposée par le Bureau est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

6. Présentation de la programmation triennale de la MOT 2012-2014 et du programme de travail 2012 - débat et vote

Programme triennal 2012-2014

Jean PEYRONY, Directeur Général de la MOT, présente le programme triennal 2012-2014, validé par le Bureau du même jour.

cf. Pour plus de détails, voir le programme triennal de la MOT 2012-2014

Programme de travail de l'année 2012

Jean PEYRONY, Directeur Général de la MOT, présente le programme de travail annuel 2012, validé par le Bureau du même jour.

cf. Pour plus de détails, voir le programme de travail annuel 2012 de la MOT.

Débat et vote

L'Assemblée Générale valide le programme de travail 2012-2014 et celui de l'année 2012.

7. Présentation du budget 2012 et du barème des cotisations pour les années 2012-2013 par la Trésorière, Marthe STEFFANN - Débat et vote

Le Budget

Marthe STEFFANN présente le budget prévisionnel 2012. Ce budget s'élève à 1 218 370 euros pour les recettes et à 1 174 475 euros pour les dépenses.

Débat et vote

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget 2012.

Le barème des cotisations pour les années 2012-2013

Marthe STEFFANN présente le barème des cotisations pour les années 2012-2013.

Débat et vote

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le barème des cotisations pour les années 2012/2013.

8. Présentation de la Convention Constitutive du Groupement d'intérêt public (GIP)

Jean PEYRONY présente la Convention Constitutive du Groupement d'intérêt public de la Mission Opérationnelle Transfrontalière et explique le contexte d'une transformation de la MOT en GIP.

Envisagé dès la création de la MOT en 1997, le Groupement d'intérêt public (GIP) n'avait cependant pas été retenu comme statut du fait de l'impossibilité de créer un GIP dédié à la mise en réseau des acteurs du transfrontalier, et la MOT avait adopté la forme associative. En mai 2011, la loi « Warsmann » a réformé le statut du GIP, et son décret d'application a été promulgué en janvier 2012. Dans la continuité des actions de la MOT et suite aux préconisations du rapport parlementaire de juin 2010 issu de la mission Blanc-Keller-Sanchez-Schmid sur les questions transfrontalières, il a été décidé à l'Assemblée Générale de la MOT en 2011 de lancer le processus de transformation de l'association en GIP.

L'évolution en GIP doit confirmer son positionnement multi-niveaux : être au service de ses membres locaux et régionaux, consolider le lien avec le niveau national, renforcer la coopération avec les institutions européennes et la visibilité des partenariats au niveau européen.

Pourront devenir membres du GIP selon l'article 103 de la loi n° 2011-525 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit du 17 mai 2011 toute personne morale poursuivant une mission de service public, qu'elle soit localisée en France ou à l'étranger : « *les personnes morales de droit public et les personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public doivent détenir ensemble plus de la moitié du capital ou des voix dans les organes délibérants. Les personnes morales étrangères participent à un groupement d'intérêt public dans les mêmes conditions que les personnes morales françaises de droit privé.* »

Les collectivités publiques étrangères pourront ainsi devenir membres du GIP MOT. Les Etats étrangers ne pourront néanmoins pas participer directement, dans la mesure où des collectivités françaises ne peuvent pas signer une convention dont un Etat étranger serait signataire (article L.1115-5 CGCT). Or le GIP est créé par une convention entre ses membres. Si les Etats étrangers ne pourront pas être membres au sens strict, ils feront partie d'un collège des Etats qui pourra comprendre le Luxembourg, l'Andorre, la Bulgarie et d'autres Etats qui souhaiteront rejoindre ce collège. Il s'agit, par ce biais, de poursuivre le dialogue avec les Etats. Ce collège participera aux Assemblées du GIP, et des conventions spécifiques entre la MOT et les Etats pourraient être envisagées.

Le réseau de la MOT a vocation à être élargi à des collectivités non membres de la MOT et à d'autres ministères français.

Les instances évolueront légèrement. L'Assemblée Générale sera maintenue. Le Conseil d'Orientation remplacera le Conseil d'Administration. Il aura à sa charge le suivi et la mise en œuvre du programme de travail. Le Bureau sera l'organe chargé du contrôle régulier de la structure.

La parité entre le niveau local et régional d'une part, et national d'autre part, est affirmée. La présidence du GIP restera confiée à une autorité locale ou régionale.

La gestion privée est maintenue, ce qui permet de garder le personnel actuel de l'association. Les cotisations pour les deux prochaines années resteront stables à hauteur de celles de 2012.

La transformation doit se faire en plusieurs étapes :

- Etape 1 : Chaque adhérent doit confirmer son intention d'adhérer au GIP MOT.
- Etape 2 : La liste des membres sera arrêtée et soumise à validation par le Bureau.
- Etape 3 : La convention constitutive avec la liste définitive des membres du GIP sera transmise aux adhérents, dont les Assemblées devront délibérer pour approuver la participation au GIP.

En 2013, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée pour créer le GIP.

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité le principe d'une transformation de l'association MOT en Groupement d'intérêt public (GIP) ainsi que le projet de Convention constitutive du GIP. Elle accepte par ailleurs la procédure proposée pour cette transformation.

9. Questions diverses

- La demande de la Métropole Nice Côte d'Azur d'intégrer le Conseil d'Administration de la MOT est acceptée.

- **Jean-Paul BACHY**, Président de la Région Champagne-Ardenne souligne que la transformation en GIP ne doit pas être l'occasion d'une recentralisation des questions transfrontalières ; la MOT doit rester un outil multiscalair, au service de l'ensemble des acteurs de la coopération. **Michel DELEBARRE** rappelle que la transformation en GIP est un exercice pratique de gouvernance multi-niveaux. Les démarches menées au sein de la MOT sont pratiquement toujours à l'initiative de collectivités territoriales. Si le GIP paraît plus structuré que l'association à première vue, il reste modulable, les statuts seront modifiables. L'état d'esprit demeurera le même.

10. Conclusions par Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque, Président de la MOT

Michel DELEBARRE clôt et lève la séance en remerciant l'ensemble des participants.